



Observatoire de la Réutilisation et du Réemploi

Wallonie/Bruxelles - Edition 2016

Une publication de RESSOURCES asbl, Fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources



Au coeur de l'économie circulaire 2

I. Terminologie 3

1. réemploi/réutilisation/recyclage
2. collecte écrémante/collecte globale/collecte préservante
3. ressourcerie® : mode de fonctionnement et cartographie
4. remanufacturing

II. Acteurs 8

1. économie sociale
2. évolution du nombre des acteurs et typologie
3. emplois
4. collaboration avec les pouvoirs publics
5. professionnalisme et labels de qualité

III. Activités 19

1. schéma de la gestion des flux
2. évolution des collectes/réemploi/recyclage
3. travail par filière
4. conclusion

Pour aller plus loin 29

Publications et liens utiles

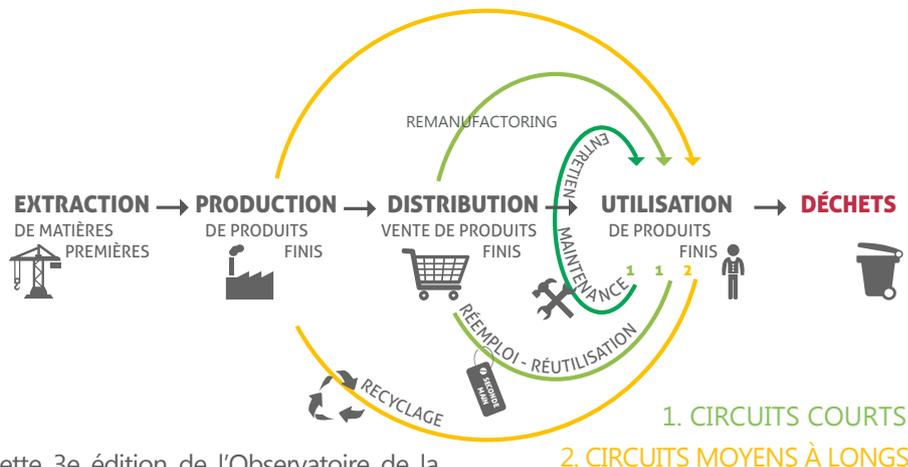
Au coeur de l'économie circulaire



La réutilisation ou réemploi participe activement à l'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. En créant des boucles de circuits courts, elles permettent à de nombreux biens chaque année d'être réinsérés sur le marché, tout en épargnant le stock des ressources naturelles et en limitant les activités de transport. Les circuits courts ont également un réel potentiel de développement avec, à la clé, la création d'emplois locaux et de nouveaux métiers du développement durable.

Depuis quelques années, les activités de réutilisation/réemploi se multiplient, se développent et évoluent dans une société en crise où le citoyen est sensibilisé à son impact environnemental et sociétal. Pionnières de cette dynamique, il est important pour les entreprises d'économie sociale, actives depuis des décennies dans le secteur, de communiquer sur les enjeux de leurs activités de réemploi/réutilisation.

Schéma 1 : Fonctionnement de l'économie circulaire



Cette 3e édition de l'Observatoire de la réutilisation et du réemploi propose une synthèse des données clés des acteurs du réseau RESSOURCES et identifie les activités par Région. La fédération, créée en 1999, rassemble en effet une soixantaine d'entreprises d'économie sociale actives dans le réemploi/réutilisation, la réparation de biens et le recyclage des matières, en Wallonie et en Région Bruxelles Capitale.

Ces données montrent la diversité et la plus-value des activités de ces entreprises et les tableaux évolutifs permettent de suivre leur croissance. Les métiers et les contraintes de chaque filière étant spécifiques, l'Observatoire présente séparément les 5 filières principales du réseau, à savoir : le textile, les encombrants, les DEEE, les TIC et les vélos.

I. Terminologie

I.1. réemploi/réutilisation/ recyclage

C'est la Directive - Cadre Déchets de 2008/98/CE publiée par la Commission Européenne qui définit les termes du secteur et impose une hiérarchie des étapes à la gestion des déchets, pour le respect d'une meilleure option écologique.



1.Prévention dont le réemploi/réutilisation

C'est le cœur de l'activité des membres de RESSOURCES. La version en français de la Directive Cadre Déchet utilise le terme de «réemploi». La Wallonie l'a transposé sous le terme 'réutilisation' et la Région Bruxelles Capitale sous le terme de 'réemploi'. Deux termes cohabitent donc en Belgique francophone pour désigner «toute opération par laquelle des produits sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. » Comme le réemploi/réutilisation s'inscrit dans la prévention, on ne parle pas encore de déchet à ce stade mais bien de produit. Le réemploi/réutilisation permet donc, en prolongeant la durée de vie d'un produit, de retarder son arrivée dans le dispositif de collecte et de traitement des déchets. On parle aussi de seconde main, récup', achat d'occasion, vintage...





2. Préparation en vue du réemploi/réutilisation

La préparation en vue du réemploi/réutilisation est bien un mode de traitement des déchets.

« Il s'agit de toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement. » On parle aussi de nettoyage, revalorisation, centre de réutilisation, reconditionnement, d'upcycling, remanufacturing, d'atelier de réparation...

3. Recyclage

« Le recyclage est toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins ». Il y a un

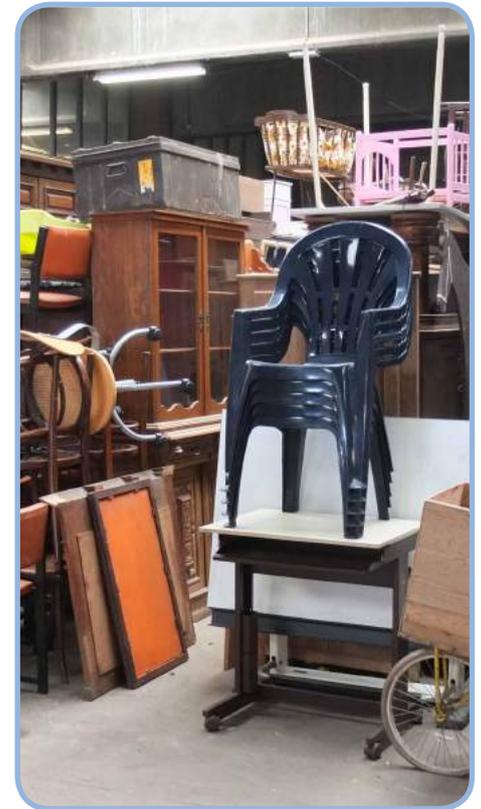
traitement qui porte sur la matière de l'objet comme par exemple des bouteilles en plastique qui deviennent de la laine polaire.

4. Autre valorisation

Il s'agit de « toute opération dont le résultat principal est que les déchets servent à des fins utiles en remplaçant d'autres matières qui auraient été utilisées à cette fin notamment la valorisation énergétique ».

5. Élimination ou enfouissement des déchets ultimes.

A SAVOIR
Un DÉCHET est toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.



I.2. collecte écrémante/ collecte globale/collecte préservante

Pour réutiliser/réemployer, il faut collecter. Différents modes de collecte coexistent. Le premier type de **collecte** est dit **écrémante**. Dès la source, un tri est réalisé afin de ne collecter que ce qui pourra être revendu, limitant ainsi les frais d'évacuation de ce qui doit être éliminé. Le second type est appelé collecte **globale**. Tous les biens sont collectés, réutilisables ou non. La collecte globale implique une étape supplémentaire au centre de tri qui permettra d'identifier le réutilisable et de mettre en filière de recyclage le non-réutilisable.

Que la collecte soit globale ou écrémante, elle doit être **préservante**, c'est-à-dire qu'elle préserve le potentiel de réutilisation du bien collecté. Ainsi les encombrants seront manipulés avec

précaution, les DEEE ne seront pas manutentionnés avec des pinces ou des grappins. Ces opérations intensives en main-d'œuvre sont spécifiques au secteur du réemploi/réutilisation.

I.3. ressourcerie® : mode de fonctionnement et cartographie

Ressourcerie® est une marque collective détenue par RESSOURCES ASBL, qui désigne une entreprise d'économie sociale ou une ASBL dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et à la réutilisation de biens. Le droit d'utiliser le terme répond à une série précise de conditions définies par la marque collective.

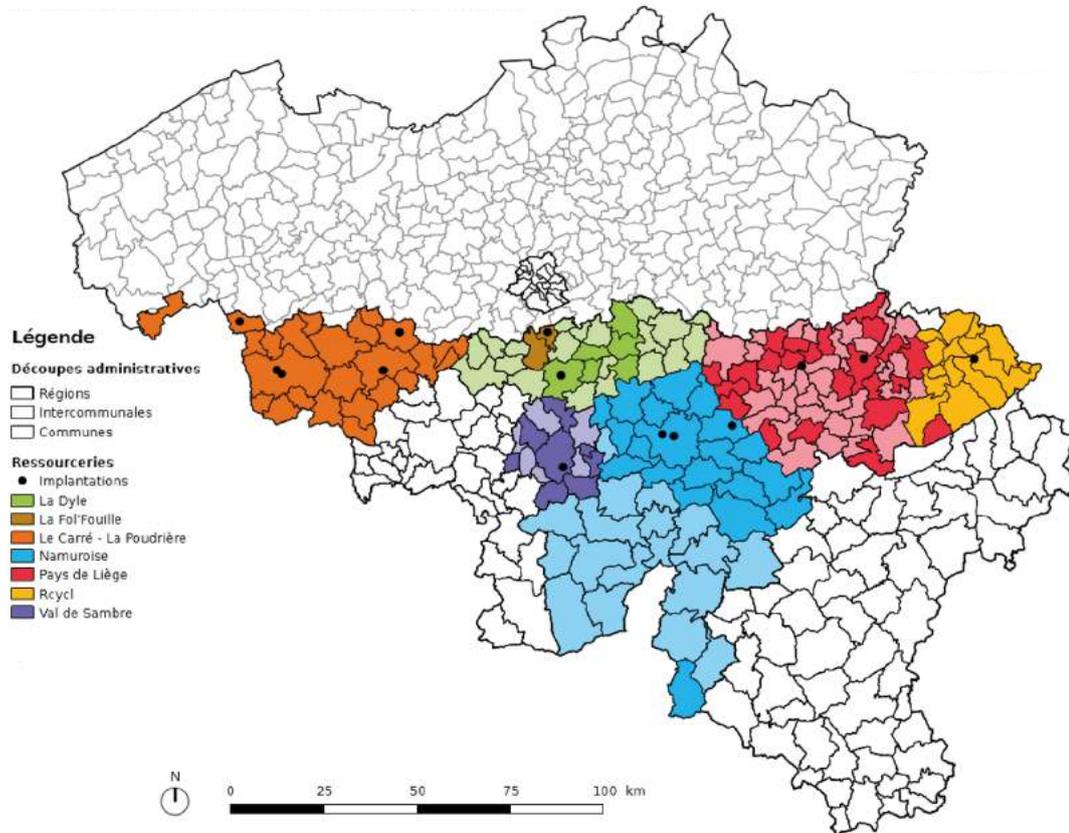
En 2016, 7 Ressourceries® sont en activité: Ressourcerie® Rcycl, Ressourcerie® Namuroise, Ressourcerie® du Pays de Liège, Ressourcerie® de la Dyle, Ressourcerie® Fol'Fouille,

Ressourcerie® Le Carré et la Ressourcerie® du Val de Sambre. Soit 94 communes en Wallonie où le service de collecte des encombrants à domicile est proposé gratuitement pour le citoyen. Les communes qui bénéficient de ce service sont reprises en couleur dans la carte ci-dessus. Les ressourceries® étant implantées dans les principaux bassins de vie, c'est 47 % de la population wallonne qui bénéficie de ces services. Le succès tant économique, social qu'environnemental ainsi que l'intensification des collaborations avec les intercommunales laissent présager un développement qualitatif et quantitatif de ce concept.

Les communes déclinées dans une nuance plus claire dans la carte ci-contre, sont les communes qui ne font pas appel aux services de ressourcerie® bien qu'au moins une d'entre elles offre ses services pour cette commune.



Carte1 - Couverture territoriale des ressourceries® en 2016





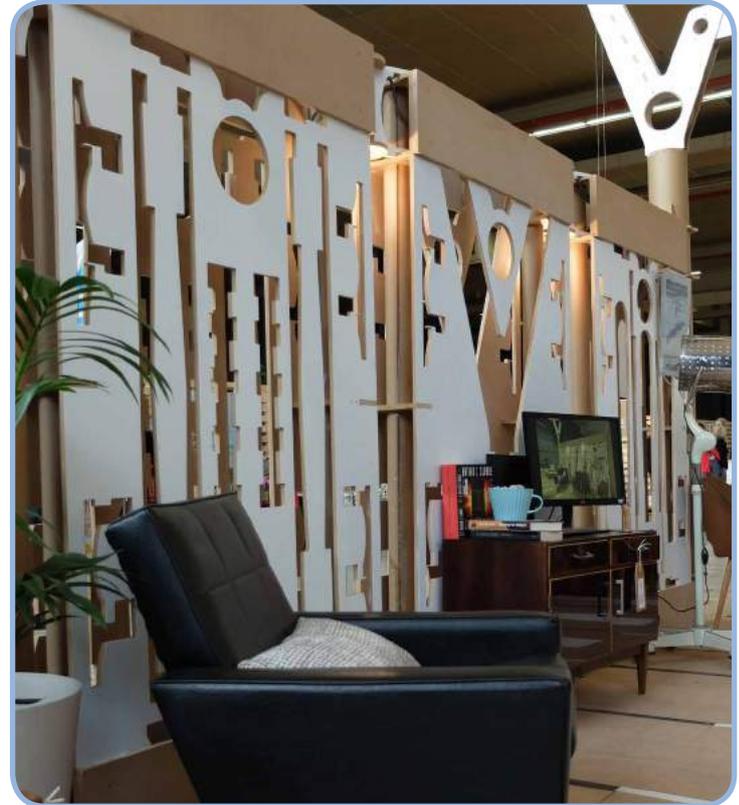
I.4. remanufacturing

Le remanufacturing est un processus semi-industriel qui récupère la valeur intrinsèque des produits en fin de vie sous forme de composants ou de matière. Il s'agit de démonter, nettoyer, contrôler et réassembler des objets pour leur donner un usage qui peut être différent de l'usage d'origine. Par exemple, faire des luminaires avec de la vaisselle.

Les produits remanufacturés sont pensés pour être réalisés en série contrairement à l'upcycling qui met en place des produits/réalisations uniques avec une démarche artistique. Le remanufacturing devrait permettre de diversifier les activités des membres du réseau et de créer de nouveaux emplois.

A l'heure actuelle, il n'existe pas encore une grande production de produits remanufacturés au sein du réseau mais des projets sont en développement en vue de promouvoir cette activité.

Le pavillon de la Récup' présenté par RESSOURCES lors du Salon RecupERE 2016 est un exemple de remanufacturing.



II. Acteurs

II.1. économie sociale

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réemploi/réutilisation et la valorisation des ressources. Elle agit pour assurer le développement et la professionnalisation de ses membres en améliorant leur visibilité et leur cohésion, en les représentant auprès des instances extérieures. Le réseau RESSOURCES se compose d'une soixantaine de membres en Wallonie et à Bruxelles qui reçoivent, collectent, trient, réparent, recyclent et revendent des produits auxquels ils redonnent vie. Actifs dans les filières classiques (textile, encombrants, équipements électriques et électroniques) ou émergentes (bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d'imprimantes), les membres du

réseau sont des acteurs indispensables de la prévention environnementale. Ils sont des moteurs de développement local, des vecteurs de liens de solidarité et des créateurs d'emplois.

Principes :

Par économie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- **1° une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit** : L'objectif premier des entreprises d'économie sociale n'est pas de maximiser les bénéfices mais de développer d'autres plus-values comme la création d'emplois, la protection de la nature, le service de proximité qui

font partie intégrante du projet.

- **2° une autonomie de gestion** : Les entreprises d'économie sociale ont une gestion qui ne dépend ni d'un actionnaire privé ni de l'État.

- **3° un processus de gestion démocratique et participative** : Ce principe, à géométrie variable, prévoit un contrôle démocratique de l'entreprise.

- **4° une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus** : C'est un principe de base de l'économie sociale où la répartition des bénéfices est majoritairement affectée à l'objet social.

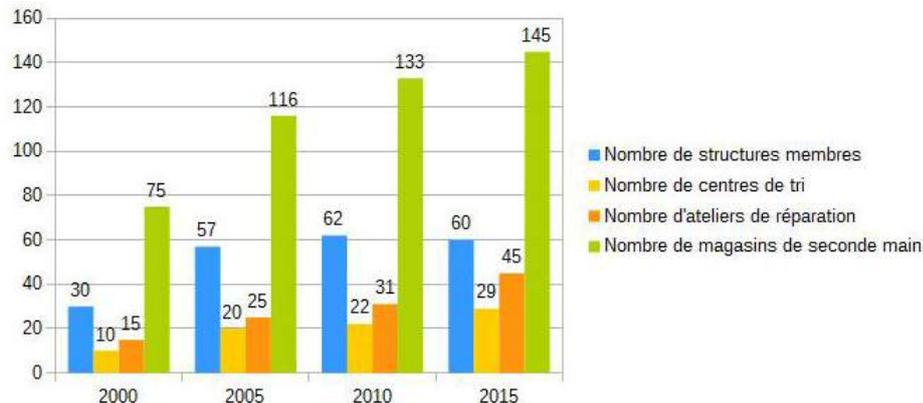
Ces 4 principes ont été définis par le Décret du Conseil wallon de l'économie sociale en 2008. L'économie sociale et solidaire fait aujourd'hui figure d'alternative économique.



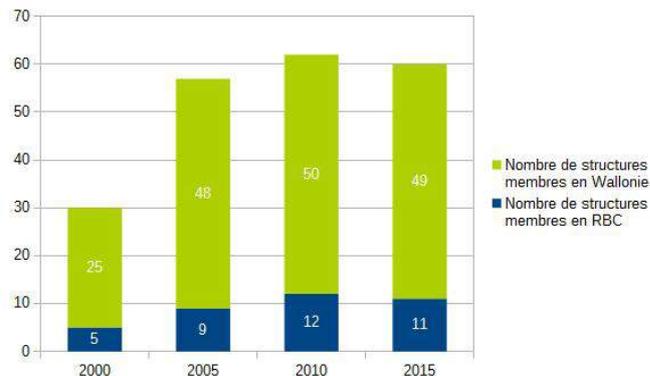
II.2. évolution du nombre des acteurs et typologie

Le secteur global est en constante évolution. On observe sur une période de 10 ans une augmentation spectaculaire du nombre de sites actifs passant de 100 à 279 en 2015. Les sites actifs sont les centres de tri, ateliers et magasins de seconde main qui se créent à l'initiative des structures membres. Derrière le nombre relativement stable de membres se cachent des entrées et des sorties. Le réseau n'est pas figé.

Graph 1 : Nombre de structures membres du réseau RESSOURCES - 2015



Graph 2 : Evolution du nombre de structures membres du réseau RESSOURCES





Par ateliers de réparation, il faut entendre les ateliers vélos, les centres de réutilisation pour l'électroménager, les centres de reconditionnement pour les TIC et les ateliers pour la réparation ou l'entretien de biens.

2015	Wallonie	Bruxelles	Total
Nbre de structures membres	49	11	60
Nbre de centres de tri	23	6	29
Nbre d'ateliers de réparation	35	10	45
Nbre de magasins de seconde main	115	30	145

Si nous comptabilisons les entreprises strictement actives dans la réutilisation, nous comptons :

- 10 membres actifs à Bruxelles et
- 38 membres actifs en Wallonie.

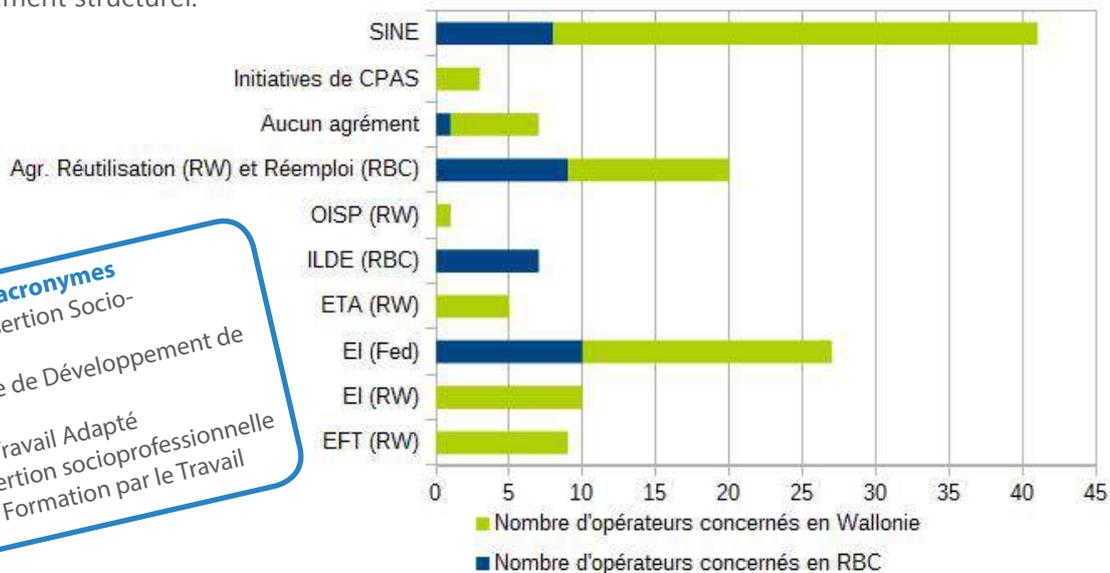
Les 12 autres membres du réseau sont actifs dans le recyclage ou le compostage.





Les agréments présentés ci-contre ne sont pas exhaustifs et certains sont cumulables au sein d'une même structure. Notons également que 12 % des membres du réseau ne disposent pas d'agrément structurel.

Graphe 3 :
Type de structures en 2015 concernées par un agrément par Région



Liste des acronymes

- OISP** : Organisme d'Insertion Socio-professionnelle
- ILDE** : Initiative Locale de Développement de l'Emploi
- ETA** : Entreprise de Travail Adapté
- EI** : Entreprise d'Insertion socioprofessionnelle
- EFT** : Entreprise de Formation par le Travail



II.3. emplois

5400 personnes travaillent au sein du réseau soit près de 2800 équivalents temps plein. Le secteur du réemploi est un secteur en développement et créateur d'emplois durables et non délocalisables.

Profils

- les **travailleurs** : Employés ou cadre... Le secteur permet la création d'emplois locaux et durables pour tous et aussi pour un public fragilisé sur le marché de l'emploi. C'est par ailleurs une des priorités que se sont fixées les entreprises d'économie sociale !

- les **apprenants** : L'insertion professionnelle passe aussi par la formation socioprofessionnelle. Des membres du réseau RESSOURCES en ont fait leur mission et sous le statut d'entreprise de formation par le travail, ils proposent des formations aux métiers de la réutilisation : valoriste, chauffeur, trieur, réparateur...
- les **articles 60** : Les membres du réseau RESSOURCES travaillent en collaboration avec des CPAS pour accueillir des allocataires sociaux et leur permettre de réintégrer une dynamique professionnelle ou de justifier leurs droits aux allocations de chômage.

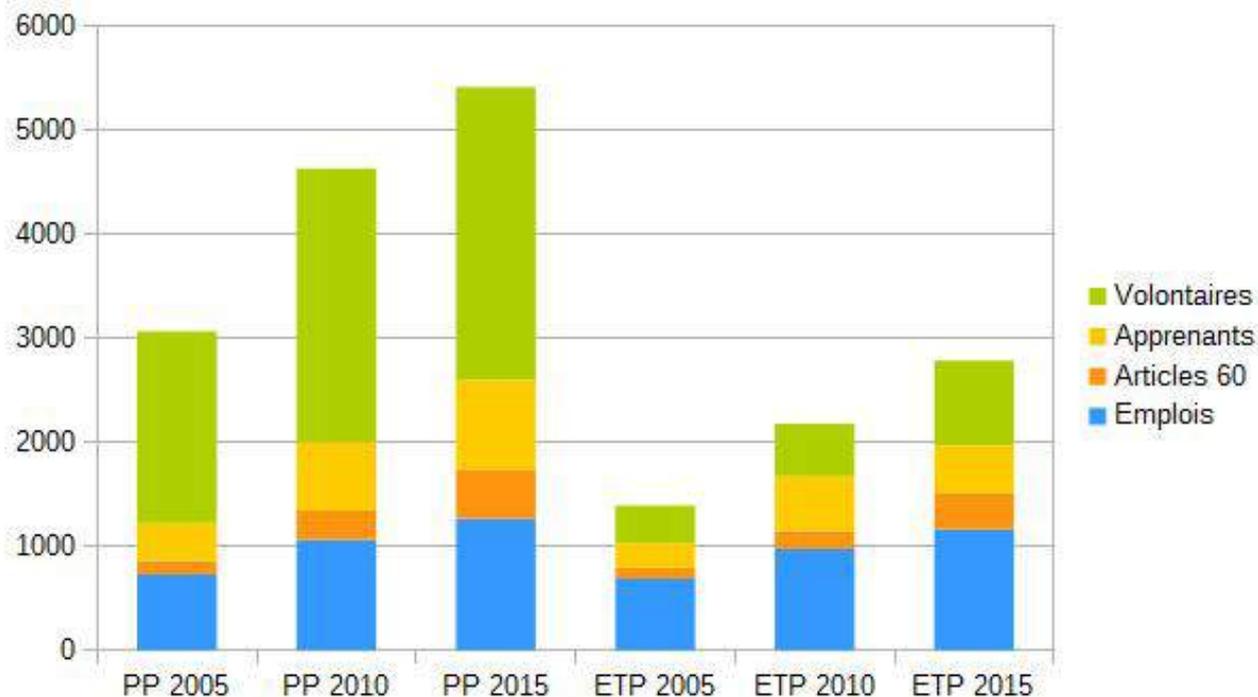
en 2015

- 41% des emplois créés sont des emplois contractuels.
- 30 % concernent des personnes en transition professionnelle (articles 60 et apprenants)
- 29 % sont des volontaires actifs dans un projet de cohésion sociale structurant.

- les **volontaires** : Généreux, passionnés, pensionnés ou jeunes en quête d'une activité professionnelle, isolés ou encore en manque de liens sociaux, les bénévoles donnent de leur temps pour collaborer à des projets à plus-value sociale et environnementale.



Grphe 4 : Evolution de l'emploi au sein du rseau RESSOURCES
Personnes Physiques (PP) et Equivalents Temps Plein (ETP) de 2005 à 2015





II.4. collaboration avec les pouvoirs publics

La notion de collaboration est à prendre au sens large. Elle couvre toutes les formes de relation en vue de prestation de service entre les entreprises d'économie sociale (EES) et les divers niveaux de pouvoir public.

Textile

1. Conventions avec les communes en vue de la pose de bulles sur la voie publique et espace privé partagé pour la collecte de textile. Quatre EES sont concernées.

2. Marchés Publics en Wallonie ou convention à Bruxelles avec les intercommunales pour la pose de bulles au sein des parcs à conteneurs. Deux EES sont concernées.

Notons que récemment des clauses spéciales liées au label Solid'R ont été

inclues au cahier des charges d'une intercommunales.

DEEE

3. Marché Public avec des intercommunales pour l'octroi des Centres de Transbordement Régionaux des parcs à conteneurs. Quatre EES ont obtenu ce marché.

Encombrants

4. Marché Public avec certaines communes pour l'octroi de la collecte d'encombrants. Six EES prestent le service de collecte dans ce cadre.

5. Convention avec une intercommunale pour réaliser la collecte d'encombrants réutilisables. Deux EES sont concernées.

6. Création par une intercommunale d'une EES ayant pour mission la collecte préservante d'encombrants. Deux EES ont été créées dans ce cadre.

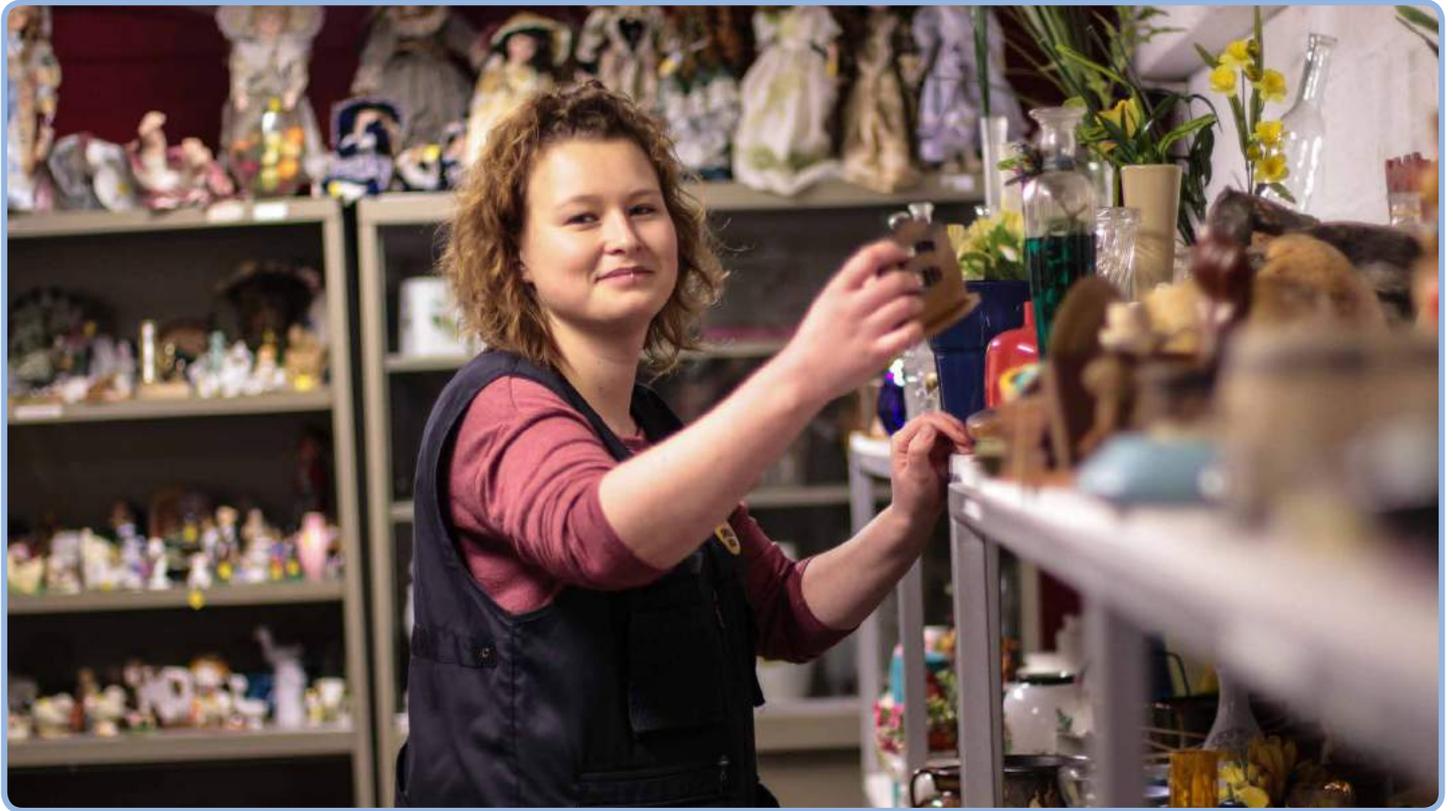
Transversal

7. Des CPAS ont créé des Entreprises de Formation par le Travail (EFT - agrément économie sociale) dans le secteur de la réutilisation des déchets. Il existe 3 EFT de ce type dans le réseau.

8. Les agréments Réutilisation/Réemploi (Régions wallonne et bruxelloise) confient à des EES la mission de réutilisation/réemploi pour le compte des régions. Quatorze EES sont agréées dans le réseau.

9. Une ESS du réseau a répondu à un marché public d'une commune et une autre a obtenu une convention de collaboration avec une intercommunale pour sensibiliser un public-cible à la réduction des déchets via la réutilisation/le réemploi.

Ces collaborations témoignent une reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle actif des EES dans le cadre de la gestion des déchets.



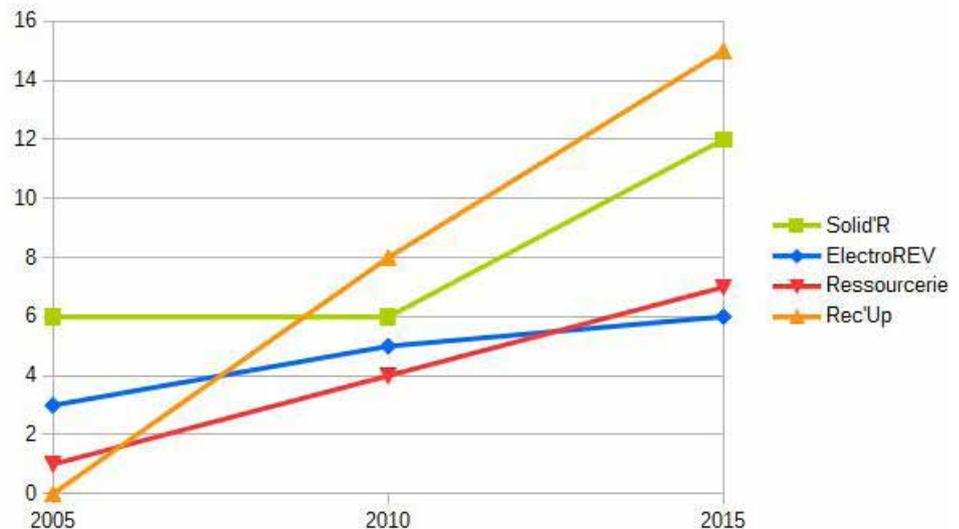


II.5. professionnalisme et labels de qualité

RESSOURCES encourage et soutient ses membres engagés dans des démarches qualité afin de promouvoir la professionnalisation, offrir des garanties de qualité et se différencier des initiatives d'économie classique ou citoyennes.

Le nombre de structures engagées dans une démarche qualité est en constante évolution. Leur nombre a presque quadruplé en 10 ans. Il est également intéressant de constater que certaines structures participent à la dynamique de plusieurs démarches simultanément. Ce qui traduit le positionnement spécifique de chaque label et l'adéquation de ces démarches aux spécificités de l'économie sociale.

Graphe 5 : Evolution du nombre de membres du réseau RESSOURCES engagés dans un label de qualité de 2005 à 2015





Rec'Up, qualité garantie

Le label Rec'Up définit des critères

d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale. Rec'Up est actuellement décerné à **15 entreprises** du réseau. Les entreprises s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes ; autant de critères destinés à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccable, tout en poursuivant une politique de prix juste et claire.

www.rec-up.be



Solid'R, + qu'un don

Le label Solid'R identifie les acteurs d'économie sociale et garantit la

gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel par un organisme indépendant, Forum Ethibel. **14 entreprises** sont labellisées Solid'R en Belgique, dont 2 sont actives en Flandre et non membres du réseau RESSOURCES.

Confier ses textiles à une entreprise labellisée Solid'R en Belgique, c'est la garantie de
+ de récup' (36.000 T/an de textiles, 85% revalorisés)
+ d'emplois (2800 personnes)
+ de solidarité (soutien de projets de solidarité).

www.solidr.be



VéloCyclé, label de qualité pour les vélos de seconde main révisés

Mis en place en 2015 par L'heureuxcyclage.be qui coordonne les ateliers vélos en Wallonie, ce nouveau label – VéloCyclé – a pour objectif de donner à l'acheteur d'un vélo de seconde main ainsi une indication sur la qualité de celui-ci. En fonction de la qualité du cadre et des composants, un vélo est classifié de 1 à 3 étoiles. Depuis 2015, **9 ateliers** sont déjà entrés dans la démarche, à terme ce sont les 22 ateliers du réseau L'Heureuxcyclage.be qui seront labellisés.

www.lheureuxcyclage.be



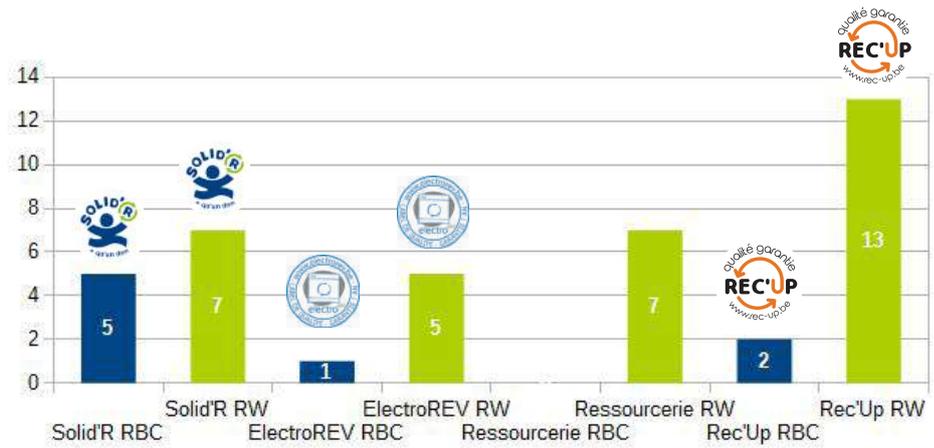
electroREV, l'électroménager de seconde main révisé

Le label electroREV assure la qualité des appareils électroménagers récupérés et valorisés par l'économie sociale. **6 centres de réutilisation** et une vingtaine de boutiques de seconde main participent à cette dynamique en Wallonie et à Bruxelles. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de techniques et modes opératoires communs. Une garantie d'un an est proposée sur les appareils de type «gros électroménager», qui sont vendus en moyenne au tiers du prix du neuf équivalent. Cette activité s'inscrit pleinement dans le développement durable : lutte contre l'obsolescence programmée

et réduction des déchets, création d'emplois locaux et formation de stagiaires et, service professionnel ainsi que la mise à disposition d'électroménager à bas prix.

www.electrorev.be

Graphe 6 : Répartition des entreprises engagées dans une démarche qualité par Région - 2015



III. Activités



III.1. schéma de la gestion des flux

L'économie circulaire met en place des boucles de consommation de nos produits. L'objectif est que celles-ci soient les plus courtes possible pour minimiser l'impact environnemental de nos biens et que le statut de déchets résiduels ne leur soit accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.

Les membres du réseau RESSOURCES s'inscrivent depuis longtemps dans cette dynamique. Ils collectent de façon préservante des biens usagés, au domicile du citoyen sur rendez-vous ou via les points de collecte pour les dons (bulles textiles, boutiques de seconde main...). Ensuite, les biens sont triés afin de garantir leur meilleure valorisation :

- les **biens réutilisables** sont préparés au réemploi par des activités de nettoyage, réparation, valorisation (compost ou chiffon textile par ex.), remanufacturing...
- les **biens recyclables** sont démantelés, mis en filière de recyclage et confiés à des opérateurs industriels spécialisés en recyclage des matériaux.
- malgré tous les efforts des acteurs du réseau, il reste toujours une fraction de **déchets résiduels** qui doit être éliminée.

Schéma 2 : Flux des activités de réutilisation/réemploi des membres de RESSOURCES dans le cadre de l'économie circulaire





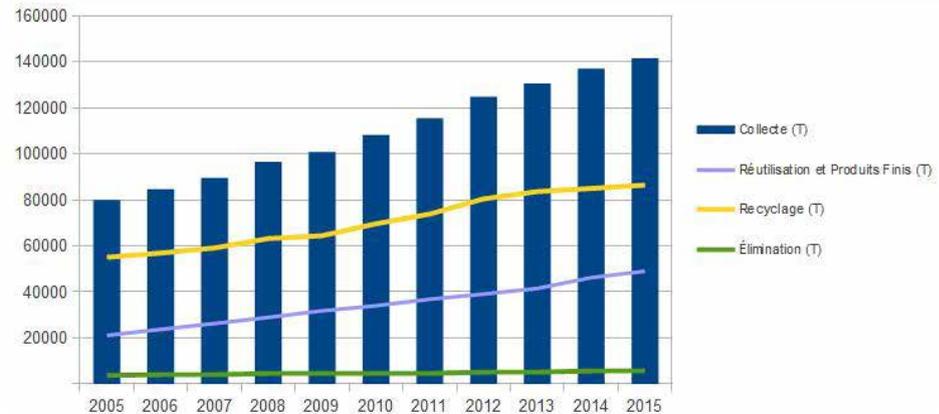
III.2. évolution des collectes/ réemploi/recyclage

En 2015, les membres du réseau RESSOURCES ont collecté quelque 142 000 tonnes de biens, il s'agit d'une augmentation de 77 % en 10 ans. Cette croissance s'explique par l'élargissement de leur zone d'activité et par une recherche systématique de nouveaux gisements.

Près de 23.500 tonnes de biens ont retrouvé en l'état une nouvelle vie grâce au travail de collecte, tri, remise en état et réparation des membres du réseau RESSOURCES. Au sein de cette performance, on retrouve 13.446 tonnes de textile qui ont retrouvé une seconde à vie à l'exportation. De plus, la production de 25.400 tonnes de copeaux et d'humus issus de la collecte de déchets verts a été vendue comme produits finis.

Notons que le taux de réutilisation peut varier entre 5 et 80% selon la filière et le mode de collecte (écrémante ou globale).

Graph 7 : Evolution des Collectes/réutilisation et Recyclage de 2005 à 2015





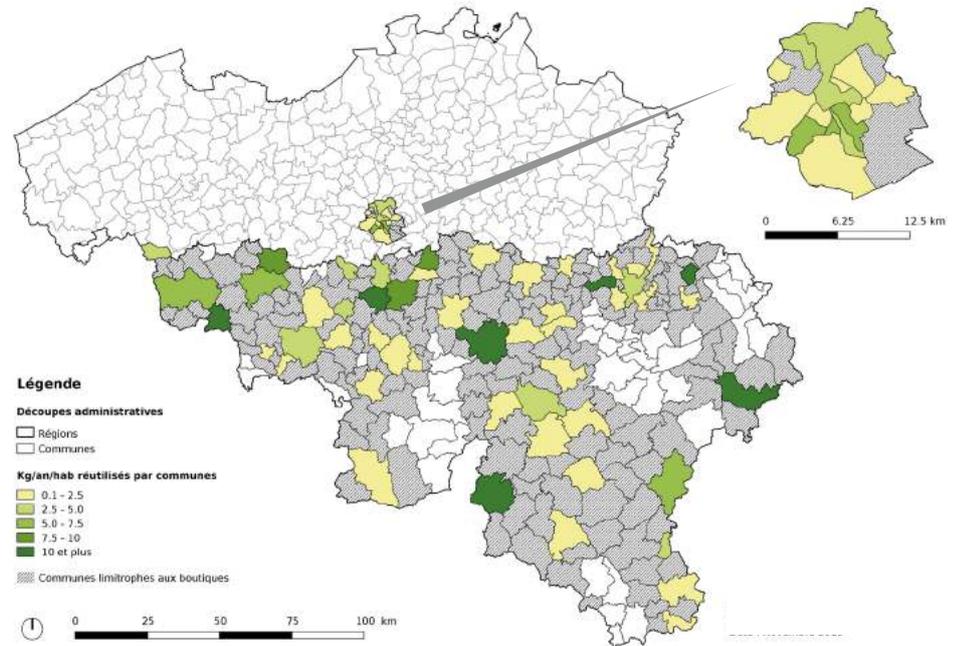
Grâce à leurs activités de revalorisation, les acteurs du réseau RESSOURCES remettent sur le marché l'équivalent de 2,13 kg/Hab/an via leurs boutiques de seconde main situées en Belgique francophone. Comparées aux données 2014, il s'agit d'une augmentation moyenne de 14% des performances annuelles.

La carte 2 est une première étape en vue d'estimer la réutilisation commune par commune.

Elle fournit les informations suivantes: Pour chaque commune où un ou plusieurs points de vente ont été identifiés, le total des performances de réutilisation de ces points de vente est rapporté à la population totale de la commune.

Les communes limitrophes sont identifiées comme zone de chalandise de ces points de vente, mais à l'heure actuelle il n'est pas possible de

Carte 2 : La réutilisation en Wallonie et en Région Bruxelloise - 2016



connaître leurs performances propres en matière de réutilisation. Les communes restées en blanc sont les communes les plus éloignées des points de vente. L'hypothèse est posée qu'elles ne contribuent pas ou que très faiblement à la réutilisation. Il s'agit pour la plupart de zones rurales.

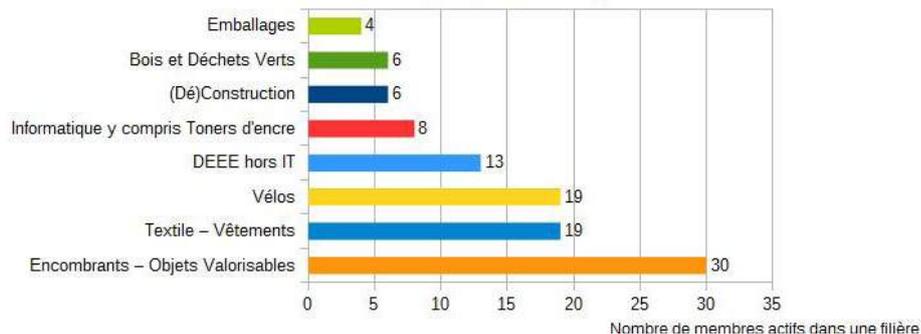


III.3. travail par filière

Les 3 filières historiques restent à ce jour les filières les plus importantes en termes de flux et d'activités : encombrants, textile et DEEE. La filière vélo est sortie du flux des encombrants pour permettre le développement des services de réparation et maintenance spécifiques à ce flux.

Notons également que de nombreuses structures sont actives dans plusieurs filières simultanément.

Graph 8 : Nombre de membres actifs dans les filières/métiers suivants - 2015





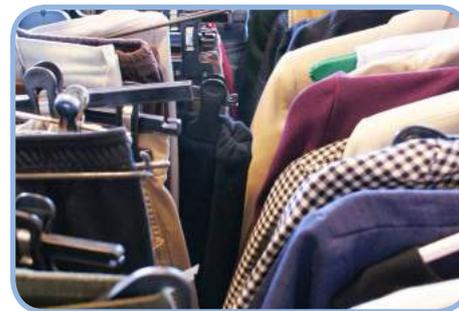
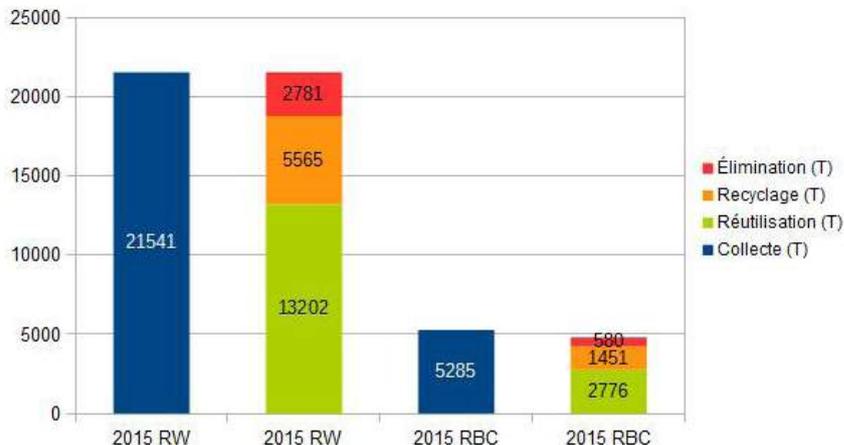
Filière Textile

Au sein du réseau RESSOURCES, 18 entreprises sont actives dans la récupération de textiles usagés. Ensemble, elles collectent, trient et traitent plus de **26.800 tonnes** de textile par an.

Les principaux enjeux de la filière sont de faire face à la baisse de la qualité des textiles mis sur le marché et de lutter contre les collectes illégales qui mettent à mal le secteur. Dans cet objectif, le label Solid'R a été mis en place pour identifier auprès du grand public les acteurs de l'économie sociale et leur garantir une gestion éthique des dons.

Ce flux est le seul pour lequel une partie du réemploi/réutilisation se fait à l'exportation.

Graph 9 : Activité en Tonne par Région de la filière textile - 2015

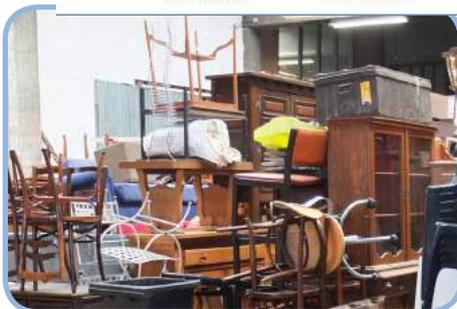
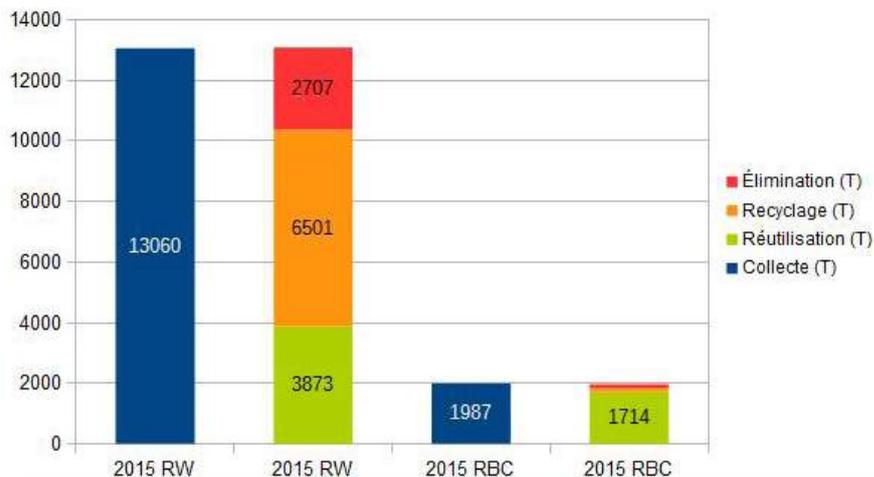




Filière Encombrants

En Wallonie et à Bruxelles, 30 structures œuvrent dans le réemploi des encombrants, une catégorie qui comprend : le mobilier, les jouets, les petits articles de décoration et les livres. L'ensemble de cette filière traite plus de **15000 tonnes** d'objets.

Graphe 10 : Activité en Tonne par Région de la filière Encombrants - 2015



Carte 3 : Zones d'intervention des opérateurs de collecte des encombrants - 2016



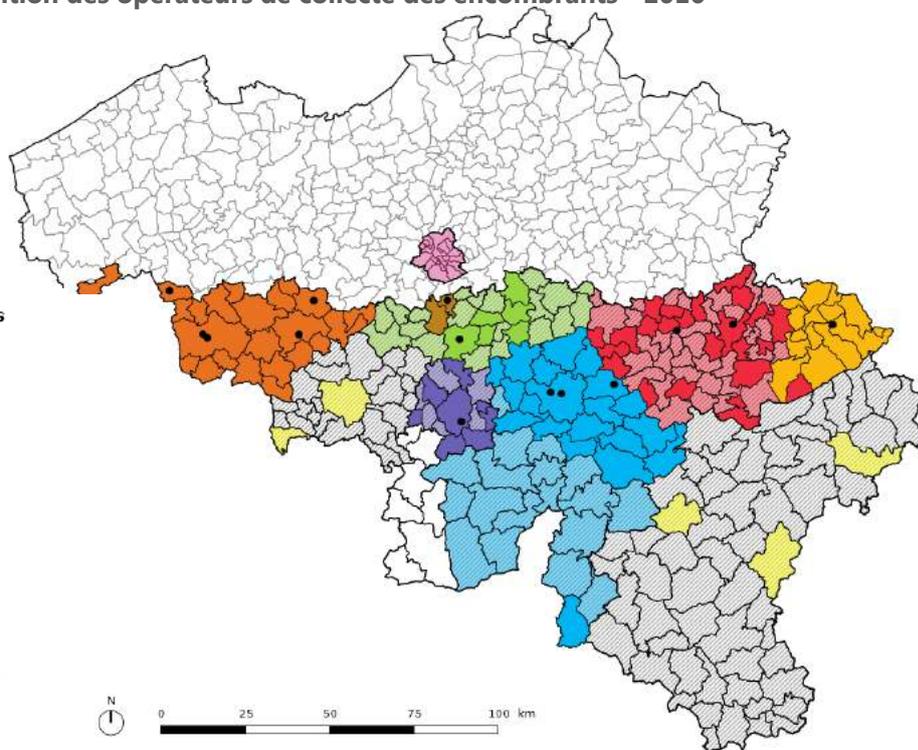
Légende

Découpes administratives

-  Régions
-  Intercommunales
-  Communes

Ressorceries

-  Implantations
-  La Dyle
-  La Fol'Fouille
-  Le Carré - La Poudrière
-  Namuroise
-  Pays de Liège
-  Rcycl
-  Val de Sambre
-  Projet de Ressourcerie



La carte ci-dessus diffère de la carte numéro 1 par les communes hachurées en gris, en jaune et en rose (Bruxelles). Dans les communes en jaune et en rose, il existe des collecteurs d'objets encombrants mais qui ne souhaitent pas utiliser la marque ressource®. Pour les communes hachurées en gris, il existe des opérateurs qui sont prêts à offrir leurs services dans le cadre de la constitution d'une ressource®.



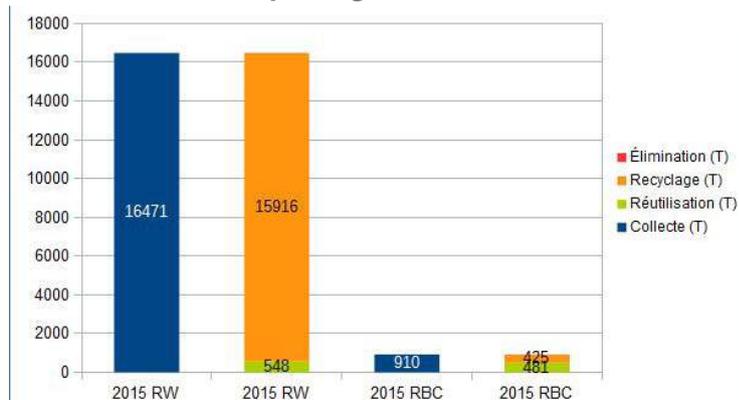
Filière DEEE et TIC

La filière DEEE se compose de 12 membres, elle traite plus de **17 381 tonnes** d'appareils en fin de vie chaque année.

Le faible pourcentage de la réutilisation est lié au fait que plusieurs membres opèrent comme collecteur pour Recupel.

La qualité de ces collectes est souvent très faible. Le principal enjeu de la filière est de faire face à la baisse de qualité des équipements électroménagers. En effet, l'obsolescence programmée est une menace pour la survie de l'activité de réparation.

Graph 11 : Activité en tonne par Région de la filière DEEE/TIC - 2015

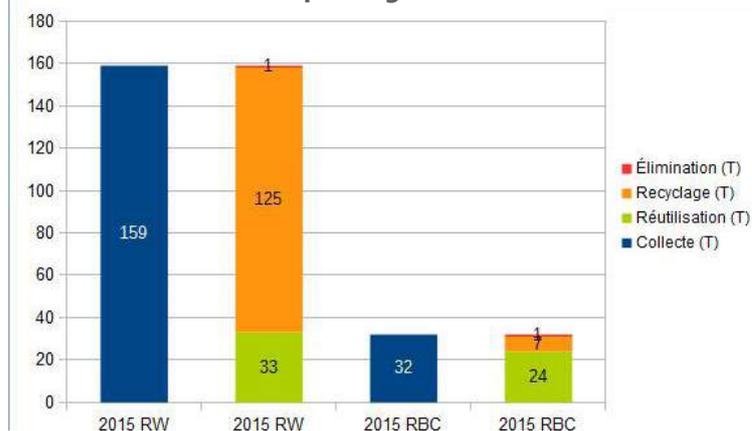




Filière Vélos

Le flux des vélos a été isolé de la filière Encombrants où il était repris jusqu' alors. Il existe à ce jour plus de vingt ateliers vélo qui en plus de faire de la réutilisation de vélos, offrent un service de maintenance. La valeur environnementale de cette nouvelle filière est importante car elle sensibilise, encourage et soutient également le développement de la mobilité douce.

Graph 12 : Activité en tonne par Région de la filière Vélo - 2015





III.4. conclusion

Les données publiées dans cet observatoire témoignent du dynamisme des entreprises d'économie sociale dans le secteur du réemploi et de la réutilisation. Elles n'ont pas encore atteint leur rythme de croisière car le gisement des objets réutilisables est loin d'être entièrement exploité. Cela signifie qu'il y a encore un potentiel de développement d'activités, avec des créations d'emplois non délocalisables à la clé.





Publications et liens utiles :

- Site web de RESSOURCES - www.res-sources.be
- Profil facebook du réseau où sont reprises les actualités des membres, de la Fédération et du secteur en général : www.facebook.com/larecup
- Remanufacturing, upcycling, valoriste, donnerie, matériauuthèque... le monde de la récup' bouge et de nombreux néologismes ont fait leur apparition pour nommer ces nouvelles configurations, organisations ou idées qui se mettent en place. RESSOURCES a rédigé un glossaire définissant les termes clés du secteur de la récupération/réemploi. http://www.res-sources.be/sites/default/files/docs/files/Ressources_Glossaire.pdf
- Le réseau compte une soixantaine de membres effectifs, adhérents ou de soutien. La liste des membres tenue à jour se trouve sur notre site web rubrique Membres : www.res-sources.be. Sont repris les membres, leur statut et toutes les informations pratiques : adresse, contact, filière, projets et labels de la structure.



Cette troisième édition de l'**Observatoire de la réutilisation et du réemploi** propose une synthèse des données clés des acteurs du réseau RESSOURCES et identifie les activités par Région.

La Fédération RESSOURCES, créée en 1999, rassemble en effet une soixantaine d'entreprises d'économie sociale actives dans le réemploi/réutilisation, la réparation de biens et le recyclage des matières, en Wallonie et en Région Bruxelles Capitale.

[www. res-sources.be](http://www.res-sources.be)

Avec le soutien de

